



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le projet de Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques de Narbonne

Par arrêté municipal n°20250082P du 14 février 2025, Monsieur le Maire de Narbonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur le projet de PLU révisé et le projet de PDA des monuments historiques de la commune de Narbonne.

Le projet de PLU révisé contient une évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale présents dans le dossier d'enquête.

Cette enquête se déroulera du **07 mars 2025 à 8h30 au 07 avril 2025 à 12h**, soit une durée de 32 jours consécutifs à la mairie de Narbonne (services techniques, 10 quai Dillon).

Monsieur Edmond DE CHIVRÉ a été désigné commissaire enquêteur par décision de la Présidente du Tribunal Administratif de Montpellier.

Il assurera des permanences pour informer et recevoir les observations du public à la mairie de Narbonne (services techniques, 10 quai Dillon) les jours et heures suivants : **vendredi 07 mars 2025 de 8h30 à 12h, vendredi 21 mars de 8h30 à 12h, vendredi 28 mars de 8h30 à 12h et le lundi 07 avril de 8h30 à 12h.**

Le dossier d'enquête est disponible gratuitement, pendant toute la durée de l'enquête :

- sur le registre dématérialisé : <https://www.democratie-active.fr/enquetepublique-narbonne-plu-pda/>
- sur le site internet de la Ville : <https://www.narbonne.fr/enquetes-publiques>
- à la mairie (services techniques, 10 quai Dillon) sur support informatique et sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture au public, les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et lors des permanences du commissaire enquêteur.

Le public pourra faire part de ses observations ou propositions :

- Sur le registre établi sur feuillets non mobiles, certifiés et paraphés par le commissaire enquêteur, déposé à la mairie de Narbonne (services techniques, 10 quai Dillon) et disponible aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- Sur le registre dématérialisé : <https://www.democratie-active.fr/enquetepublique-narbonne-plu-pda/>
- Par courriel à l'adresse suivante : enquetepublique-narbonne-plu-pda@democratie-active.fr
- Par voie postale, avec un courrier adressé à M. le Commissaire Enquêteur, Mairie de Narbonne, Direction de l'urbanisme, CS 80823 11785 Narbonne cedex.

Les observations ou propositions devront être transmises avant la date et heure de clôture de l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public, pendant un an à la mairie de Narbonne (services techniques, 10 quai Dillon) et seront publiés sur le site internet de la commune : <https://www.narbonne.fr/enquetes-publiques>

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de M. le Maire (Mairie de Narbonne - 04 68 90 26 41 - plu@mairie-narbonne.fr).

Toute personne peut obtenir à ses frais, communication du dossier d'enquête et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, en s'adressant à la mairie (services techniques, 10 quai Dillon).

Au terme de l'enquête, le projet de PLU révisé et le projet de PDA, seront approuvés par délibération du Conseil Municipal de Narbonne. Le PDA sera ensuite créé par arrêté du Préfet de la région Occitanie.